



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**Procès-verbal de la 2^{ème} assemblée ordinaire
du Conseil de quartier d'Orsainville
Mercredi 22 mars 2023, 19 h 00
Pavillon du Jardin
5295, rue des Violettes, QUÉBEC (Québec)**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

Mme Judith Gagnon	Présidente
M. Benoît Gosselin	Vice-président
Mme Sonia Tchuembou	Trésorière
M. Émile Grégoire	Secrétaire
M. Daniel Di Blasio	Administrateur
M. Moussa Diarso	Administrateur
Mme Chantale Coulombe	Administrateur
Mme Carine Blenny	Administrateur

ÉTAIT(ENT) ABSENTS(ES) :

Aucune absence.

ÉTAIT(ENT) ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Renée Poulin	Secrétaire de soutien

Quatre citoyens assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 2^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE
22 MARS 2023, 19 h 00
PAVILLON DUJARDIN
5295, RUE DES VIOLETTES, QUÉBEC (Québec)**

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 février 2023 | 19 h 05 |
| 4. | Suivi au procès-verbal | 19 h 10 |
| 5. | Cooptation de nouveaux membres | 19 h 30 |
| 6. | Dossiers du Conseil de quartier | 19 h 40 |
| | <ul style="list-style-type: none">• A compléter | |
| 7. | Période d'intervention des conseillers municipaux | 19 h 50 |
| 8. | Période de questions et commentaires des citoyens | |
| 9. | Correspondance et trésorerie | 19 h 45 |
| 10. | Divers | 20 h 35 |
| | <ul style="list-style-type: none">• A compléter | |
| 11. | Levée de l'assemblée | 20 h 50 |

Mme Judith Gagnon
Présidente



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Judith Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 2^{ème} assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

M. Ernesto Salvador Cobos invite les personnes présentes à regarder une courte capsule faite par la Ville de Québec sur les rôles d'un Conseil de quartier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Judith Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il a été décidé que le point no 7 – Période d'intervention des conseillers municipaux soit devancé au point no 3. La numérotation des points sera ajustée en conséquence.

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Eric-Ralph Mercier remercie Mme Judith Gagnon de lui donner la parole. M. Mercier a tenu à être présent à cette 2^{ème} assemblée. Selon lui, un Conseil de quartier est une tribune populaire où tous les citoyens ont l'occasion de s'exprimer et déterminer les enjeux de ce quartier.

Comme M. Mercier siège au Conseil municipal, il assiste également au Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides. On y retrouve le même enjeu; la piscine et le parc aquatique. M. Mercier agit comme courroi de transmission auprès de la Ville, afin qu'il y ait un bon dénouement des dossiers qui préoccupent les citoyens. Il peut aussi s'agir d'inquiétudes.

Le conseil d'administration du Conseil de quartier constitue les yeux et les oreilles du quartier. Il a beaucoup de considération pour les conseils de quartier et les trouve même essentiels.

M. Mercier précise qu'il intervient auprès de la Ville pour le quartier d'Orsainville au nom de ses citoyens. Il a parlé pendant plusieurs minutes au Conseil de Ville et il tenait à défendre les intérêts aussi des citoyens de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le vote concernant le parc aquatique n'a pas passé. Cela a été refusé; il manquait un vote ou deux. Il a déposé un avis de proposition qui est analysé au



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Comité exécutif. Il possède des données de la nécessité du projet mais le Comité exécutif a refusé. Il y aurait un autre moyen pour relancer le tout. Il accepte le verdict.

C'est très important ce qui se dit au Conseil de quartier d'Orsainville. C'est important qu'on prenne notes des problématiques de la part des citoyens pour défendre leurs intérêts.

M. Mercier présente M. Frank Tremblay, son attaché politique. S'il y a quelque chose, il peut lui transmettre le message et M. Mercier va s'en occuper. M. Mercier s'occupe également d'être le lien avec le Conseil de quartier au niveau politique. Mais à l'occasion, il se peut, après analyse, qu'on dise que certaines demandes sont plus ou moins selon la réglementation municipale de l'arrondissement ou selon certains règlements municipaux. L'idée peut être bonne, mais malheureusement, il y a des contraintes.

Si les gens de la Ville font des présentations, on peut aller à la source. On comprend la situation selon un règlement ou un autre. Par exemple, la Commission d'urbanisme ne peut accepter telle ou telle idée, car cela prendrait des dérogations, soit mineures ou majeures. M. Ernesto Salvador Cobos est votre expert en consultation publique. Il y a tout un processus à respecter lorsqu'il s'agit de dérogations ou autres.

Question : Qu'avez-vous demandé pour le complexe aquatique?

Réponse : Il a demandé d'avoir en main le document du projet et savoir si l'investissement, qui était prévu à l'origine de 21 millions de dollars, est bien exact.

M. Mercier pense à la jeunesse, mais aussi ce complexe s'adresse aux personnes de tout âge. C'est le projet qu'il voulait lancer, mais il a été refusé. En lisant le rapport, il s'est rendu compte qu'il n'était pas très bien avancé, aucune étude, et les devoirs requis n'ont pas été faits. Il a fait une proposition à la Ville qui doit être analysée, mais il n'y a pas eu de suite. C'est un avis de proposition purement administrative, mais rien n'a avancé. Il a tenu à ce que sa proposition demeure dans le système et il est revenu à la charge avec des arguments plus forts.

Il y a d'autres étapes à faire. Ce peut être deux conseils de quartier, soit Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides, qui peuvent en discuter et prendre une résolution. Comme le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a déjà fait la sienne, le Conseil de quartier d'Orsainville pourrait faire de même; cela ajouterait du poids à la démarche.

En réponse à Mme Coulombe, suite aux discussions qui ont été tenues à la dernière assemblée du Conseil de quartier, M. Mercier précise qu'il serait intéressant d'écouter ce qui s'est dit au Conseil de Ville. Si on prend la partie sur



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

les avis de proposition, les administrateurs auront les informations dont ils ont besoin.

M. Frank Tremblay enverra le lien sur l'avis qui a été déposé le 21 février 2023 sur le site Internet de la Ville à l'adresse du Conseil de quartier d'Orsainville, soit ConseilQuartier.Orsainville@ville.quebec.qc.ca. L'avis de proposition datée du 21 février 2023 pourra aussi être partagée.

Question : Concernant l'absence d'une piscine à Orsainville, plus au sud, est-ce qu'il y a un lieu qui a été identifié?

Réponse : M. Mercier a déjà une idée. La Ville de Québec fera une étude, mais elle n'a pas été annoncée encore.

Question : Nous connaissons le budget qui a été annoncé, mais en quoi consiste le complexe aquatique consiste?

Réponse : Ce projet est inclus au Plan décennal d'immobilisations (PDI) et compte environ 20 pages dans le plan. C'est un très beau projet, qui couvrira les quatre saisons.

M. Benoît Gosselin se propose pour lire le document sur le plan aquatique pour y revenir à la prochaine assemblée.

M. Mercier mentionne que le Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides a déjà fait des démarches. Les administrateurs ont obtenu une rencontre avec M. Sylvain Lévesque, député provincial de Chauveau. Il est évident qu'il y a des juridictions où M. Lévesque ne peut intervenir, mais le Conseil de quartier d'Orsainville a tout intérêt à se joindre à eux pour en discuter ensemble. M. Frank Tremblay accepte d'être la courroie de transmission dans ce dossier.

Question : Est-ce que le budget de 21 millions de dollars provient de la Ville de Québec?

Réponse : M. Mercier précise que ce budget n'a pas été approuvé puisque le vote n'a pas passé. Ce montant apparaît au projet suite aux analyses qui ont été faites, qui sont publiques ou semi-publiques. Par la suite, on y a ajouté les études, les conséquences, les emplacements et autres.

Question : Comment est-on arrivé à déterminer le montant?

Réponse : M. Mercier mentionne que pour déterminer ce montant, on se sert de ce qui a déjà été fait, comme une patinoire couverte réfrigérée. Le discours qui porte sur ce montant est public. Si le Conseil de quartier d'Orsainville a des questions, M. Mercier mentionne que toute question peut être adressée à M. Frank Tremblay. Si la réponse n'est pas disponible immédiatement, il fera les recherches en conséquence. M. Mercier est revenu à la charge au Conseil de Ville en séance tenante le 21 mars 2023.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

M. Frank Tremblay a trouvé le discours, et a envoyé le lien sur le courriel du Conseil de quartier en indiquant l'heure où M. Mercier a fait son intervention, soit vers 15 h 50.

Question : Est-ce qu'il est réaliste de penser avoir une piscine extérieure dans ce secteur de proximité?

Réponse : M. Mercier comprend l'idée, mais non. Le complexe aquatique sera très beau et les gens vont se déplacer pour y aller. Le projet d'une piscine extérieure et le complexe aquatique sont deux projets distincts.

M. Franck Tremblay mentionne que d'autres personnes dans d'autres secteurs peuvent faire des avancées pour une piscine extérieure.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 FÉVRIER 2023

CQO-23-CA-011

SUR UNE PROPOSITION DE MME SONIA TCHUEMBOU ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 22 février 2023 tel que modifié.

ADOPTÉ

Lors d'une rencontre au préalable, Mme Chantale Coulombe, Mme Carine Blenny et M. Émile Grégoire ont convenu de faire les corrections au procès-verbal.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que la secrétaire de soutien envoie la première version à Mme Gagnon, présidente, et à M. Émile Grégoire, qui le révisent. La secrétaire de soutien fait les corrections et elle le retourne à Mme Gagnon. Des discussions ont lieu par la suite entre les administrateurs.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2023

Mme Judith Gagnon invite les administrateurs qui n'étaient pas présents à l'assemblée du 22 février 2023 à se présenter.

Après s'être présentée elle-même, Mme Sonia Tchuembou se présente également à l'assemblée.

Assemblée générale annuelle (AGA) du 26 avril 2023

M. Ernesto Salvador Cobos fait un résumé de l'ordre du jour de l'AGA. Dans le cas du Conseil de quartier d'Orsainville, il n'y aura pas de rapport annuel, pas de procès-verbal à adopter, pas d'états financiers, parce que la subvention a été reçue en janvier 2023. Il n'y a pas de décisions concernant la trésorerie et le



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

quorum est composé par les citoyens du Conseil de quartier, c'est-à-dire les gens qui sont présents dans la salle.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que le point « Élections » sera le plus important. Il mentionne qu'il y a quatre personnes qui doivent compléter à nouveau leur candidature. Pour les gens cooptés, ce n'est pas nécessaire parce qu'ils ont complété leur formulaire en 2023. Il faut compléter le formulaire de candidature le plus tôt possible. Il faut également penser que s'il y a des gens qui pourraient se présenter, ce qui amènerait des élections.

Il n'est pas possible de coopter à l'AGA. Également, les officiers ne peuvent être nommés; par contre, ceci peut se faire tout de suite après la levée de l'AGA dans le cadre d'une assemblée spéciale.

La convocation à l'AGA sera faite deux semaines à l'avance et distribuée porte-à-porte, comme ce fut fait pour la constitution et l'organisation du Conseil de quartier. Il serait intéressant de former un groupe pour qu'il y ait le plus de gens possible à la séance et faire de la participation sociale.

Mme Chantale Coulombe demande si les gens qui sont venus à ces assemblées ont fourni leur courriel et si c'est le cas, ont-ils été informés? M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il a fait la liste d'abonnés au Conseil de quartier et recueilli quelques courriels et les convocations ont été envoyées. Ce n'est pas tout le monde qui a laissé ses coordonnées.

M. Moussa Diarso mentionne que le fait de recevoir la convocation par la poste a certainement contribué au fait que plus de gens soient présents à l'assemblée de constitution.

Est-il possible que les gens reçoivent la convocation des assemblées par courriel afin de susciter davantage leur intérêt? M. Ernesto Salvador Cobos prend note de la demande.

Mme Chantale Coulombe mentionne que lorsque la page Facebook sera créée, celle-ci contribuera à mieux rejoindre les citoyens. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il y a une campagne de promotion qui se fait présentement dans les journaux, les réseaux sociaux, les journaux locaux, la radio, etc.

M. Ernesto Salvador Cobos pourrait partager le format de la liste des abonnés et les administrateurs pourraient la faire compléter par des voisins et il pourrait, par la suite, les enregistrer. Il mentionne que lors des consultations publiques, il y a davantage de participation parce que le sujet les concerne.

Les administrateurs ont fait les suggestions suivantes :

- Informer les gens par courriel des dates des assemblées du Conseil de quartier d'Orsainville qui auront lieu à l'automne 2023.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

- Obtenir le cheminement sur le site Internet de la Ville afin que les gens puissent se diriger sur le site.
- Y a-t-il eu de la publicité suite à la création du Conseil de quartier ou un communiqué de presse.

M. Ernesto Salvador Cobos a pris note des suggestions faites par les administrateurs.

6. COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES

La cooptation de membres se fera après l'AGA. Le Conseil d'administration, une fois formé, précisera ses besoins dans certains secteurs d'activités pour renforcer l'expertise du Conseil de quartier.

La procédure consiste à compléter le bulletin de candidature comme membre coopté. Les gens qui l'ont fait en 2022 doivent le refaire pour 2023. Les gens qui ont complété leur demande en 2023 n'ont pas besoin de la refaire. Il faut l'appui de 10 personnes résidentes du quartier sur le bulletin de candidature. La cooptation pourra se faire après l'AGA.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 – Municipalités amies des aînés (MADA)

Mme Judith Gagnon mentionne qu'il serait intéressant de répondre à l'appel de projet de Municipalités amies des aînés (MADA). C'est un projet intéressant pour aider à soutenir les personnes âgées. La date de fin est au début d'avril. Elle propose de compléter cet appel de projet, car il y a différentes opportunités qui peuvent s'offrir.

Il y a un besoin fortement exprimé par les gens pour obtenir de l'aide pour de menus travaux. Elle a vu souvent des aînés quitter leur maison parce qu'il n'y avait personne pour les aider. Cette préoccupation est à considérer.

Mme Gagnon a déjà une idée de projets qui ont déjà été produits et qui lui sont parvenus. Avec le « Sommet des aînés », Mme Gagnon pense que ce besoin a été mis en évidence pour que les gens restent à domicile.

En ce qui concerne le temps requis pour compléter la demande, Mme Gagnon la fera en collaboration avec une autre personne et estime la compléter en quelques heures.

Mme Chantale Coulombe mentionne qu'il existe beaucoup de services qui existent ailleurs. Il faudrait travailler une façon de faire le lien et être une courroie de transmission pour que l'information se rende aux aînés qui sont en détresse.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Judith Gagnon mentionne qu'elle possède une base de recherche qui lui a été envoyée, laquelle contient tous les services offerts. Il faudrait innover un peu car il y a des éléments manquants.

Un citoyen demande si ces services sont bénévoles. Ces services sont à moindres coûts, ce qu'on appelle des coûts solidaires. La Ville de Tewkesbury est un exemple et un modèle qui mérite d'être regardé.

CQO-23-CA-011

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier d'Orsainville présente un projet MADA dans le cadre de l'appel de projet 2023 et de nommer Mme Judith Gagnon représentante pour le projet à la Ville de Québec, appuyée de deux personnes.

ADOPTÉ

7.2 - Stationnement dans le secteur de Saint-Pierre-aux-Liens.

Mme Judith Gagnon mentionne qu'il y a beaucoup de gens qui l'interpellent à ce sujet. Comme il y aura une nouvelle construction, il sera plus difficile de trouver un stationnement pour participer aux activités sociales. De plus, le transport en commun existant n'est pas adapté aux besoins et peut contribuer à l'isolement.

A la dernière assemblée, il a été convenu que M^{me} Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, district de Louis-XIV, Arrondissement de Charlesbourg, devait contacter l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pour obtenir une présentation pour les citoyens. Pour l'instant, c'est un peu l'inconnu.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il s'agit d'un projet présenté en 2019 par la Ville de Québec. Une séance d'information en ligne avait été organisée. Le projet est sur le site Internet de la Ville. Il peut transmettre l'information aux administrateurs du Conseil de quartier.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que Mme Marie-Pierre Boucher a communiqué avec l'OMHQ. La présentation est en préparation. Nous aurons les mises à jour sur le projet, les impacts lors du chantier, etc. lors de la séance d'information.

Les modifications réglementaires ont été faites et le permis a été délivré. Maintenant, le chantier va débuter et la gestion des impacts aux alentours du chantier. Le lien Internet sera partagé aux membres du Conseil de quartier. La date de la présentation sera connue bientôt.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CQO-23-CA-012

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier d'Orsainville présente une demande à la Ville de Québec pour obtenir une présentation sur le projet Novam-Vitam au coin de Henri-Bourrassa et rue des Roses.

ADOPTÉ

M. Emile Grégoire mentionne que présentement, le stationnement n'est pas déneigé. Personne ne peut y stationner. Ce n'est pas une catastrophe énorme. Pour le transport collectif, la rue des Roses est desservie par le Métrobus 801 et il y a une station en face du stationnement. On peut stationner le long de la rue, à l'Église et au Centre communautaire.

Les administrateurs poursuivent le débat à ce sujet. Il en ressort qu'il existe beaucoup de préjugés sur les logements dit « sociaux » - HLM – auprès de la population.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

L'infestation du phragmite exotique

Depuis cinq ans, Mme Lison Boulanger s'intéresse à la biodiversité. Elle a elle-même sonné une alarme sur un sujet urgent auprès de diverses sources. Mais comme les gens travaillent en silo, plusieurs personnes, sans se connaître, ont mis l'épaule à la roue. Le sujet concerne les terres des « Sœurs de la Charité ». Elle a acquis des informations pour savoir vers qui se tourner, car elle est très préoccupée par l'infestation de la phragmite exotique (roseau commun).

Sur le site Internet d'Hydro-Québec, on retrouve une stratégie en faveur de biodiversité 2022-2026. C'est formidable ce qu'ils font avec l'emprise des lignes de transport électrique. Hydro-Québec a beaucoup de projets avec des municipalités de la Montérégie et ont réalisé de beaux projets.

Si cela est possible, elle aimerait amener ce sujet au Conseil de quartier, par la suite au Conseil d'arrondissement, et enfin à la Ville pour que les élus soient conscientisés et faire un avis de proposition pour intervenir auprès d'Hydro-Québec, pour le secteur de Péri gord ouest, pour qu'on prenne connaissance de l'infestation du phragmite, qui bientôt, attendra le ruisseau.

La problématique est que le roseau commun détruit la végétation indigène comme la quenouille. Cette plante prend cinq ans à disparaître. La tige qui est au-dessus est aussi importante que les racines qui sont dans le sol. Lors de la séance sur les pesticides, elle a écrit une note aux gens de la Ville. Ces derniers lui ont fortement suggéré de continuer la bataille. Même ceux qui travaillent au service de l'environnement à la Ville de Québec ont besoin d'appui. Ce problème



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

est très urgent, car dans trois à quatre ans, les champs seront infestés et la biodiversité sera perdue.

Elle apprécierait que le Conseil de quartier d'Orsainville soit un exemple. La stratégie d'Hydro-Québec est très cohérente.

Mme Chantale Coulombe demande si un comité pourrait être formé sur les préoccupations environnementales et apprécierait la présence de Mme Boulanger. Afin de faire le point sur la biodiversité et l'environnement, ce comité pourra se pencher sur certaines problématiques cet été, pour revenir à l'automne et commencer à faire bouger les choses.

Mme Gagnon mentionne que ce sujet pourrait être ajouté à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier, qui aura lieu après l'assemblée générale. M. Ernesto Salvador Cobos ajoutera ce sujet à l'ordre du jour.

Le réseau Airbnb

M. Marc Auger demande si la Ville de Québec se positionnera face au réseau Airbnb. Mme Gagnon n'est pas certaine que ce sujet relève du Conseil de quartier. M. Frank Tremblay enverra le lien Internet du Conseil de Ville aux administrateurs, car il y a eu quelque chose qui a été abordé à ce sujet. On comprend que l'incendie survenu à Montréal est très désastreux et inacceptable.

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Le 23 mars 2023, Mme Gagnon précise que le compte bancaire sera ouvert à la Caisse populaire de Charlesbourg, située au 11055, boulevard Henri-Bourrassa, Québec (Québec) G1G 6K7

CQO-23-CA-013

SUR UNE PROPOSITION DE MME SONIA TCHUEMBOU ET SECONDÉE PAR M. EMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier d'Orsainville autorise le paiement de 95.00 \$ à Mme Renée Poulin pour la production du procès-verbal du 22 mars 2023.

ADOPTÉ

10. DIVERS

Pétition nationale pour le droit des enfants de marcher en sécurité

Mme Judith Gagnon mentionne qu'il serait important que le Conseil de quartier d'Orsainville signe la pétition nationale pour le droit des enfants de marcher en sécurité, car c'est un enjeu important.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Sonia Tchuembou et M. Émile Grégoire vont prendre connaissance de cette pétition.

L'organisation Parents-Secours s'occupe des enfants mais aussi des aînés, en ce qui concerne les abus et la maltraitance. Un pique-nique aura lieu dans Orsainville. Cet événement pourrait être annoncé sur la page Facebook du Conseil de quartier

Mme Chantale Coulombe propose de signer cette pétition en tant que Conseil de quartier.

Rencontre sur le déneigement

M. Moussa Diarso a assisté à séance d'information sur le déneigement de la Ville de Québec afin de recueillir l'opinion des citoyens. Il semblerait que certains conseils de quartier ont reçu un sondage. La Ville voudrait apporter des innovations et améliorer le service de déneigement. Les principaux points sont les suivants :

1. Enlèvement de la neige les vendredis et samedis en soirée.
2. Est-ce que les interdictions de stationner sont adéquates ou sinon, ce qu'il faut faire. La Ville doit-elle souffler la neige ou seulement la gratter.
3. Un spécialiste a présenté la machinerie dont dispose la Ville.
4. Un sondage auprès des participants qui devaient répondre oui ou non.
5. Formation d'un groupe de discussions sur les différents thèmes de la présentation.
 - a. Impacts environnementaux et empreinte écologique.
 - b. Émissions de Gas à effet de serre (GES).
 - c. Prévoir un meilleur service ou une diminution des GES. Il a été suggéré que la Ville maintienne ses services mais prête attention aux GES.
 - d. Certains quartiers ont des problématiques de stationnement pour déplacer les véhicules, particulièrement au Centre-ville.
 - e. Le dysfonctionnement des lumières de rue : les lumières fonctionnent même si le déneigement a été effectué.
 - f. Ne pas allumer les lumières les fins de semaine.
 - g. Points de communication : Le 311, le site Internet et la page Facebook.

Rencontre sur les pesticides

Il s'agit d'une consultation de la Ville parce qu'elle compte resserrer sa réglementation sur les pesticides. La Ville a fait part de la direction qu'elle entend prendre à ce sujet. Les préoccupations ont été discutées en sous-comités et chaque représentant a communiqué ses problématiques.

La Ville sera plus sévère au niveau des pesticides, mais les terrains de golf sont exclus et les entreprises agricoles.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Il a été question des fourmis charpentières. Il est possible de demander un permis à la Ville pour cette problématique. Les entrepreneurs devront obtenir un permis, être enregistrés et leurs pratiques encadrées. Les entrepreneurs ont la volonté de se conformer à la réglementation provinciale qui sera modifiée.

Les gens ont des craintes concernant les vers blancs qui détériorent les gazons et sont surtout à la recherche de solutions et des informations sur les alternatives, comme la diversité des plantes, les couvre-sols, la permaculture, etc.

Démolition du patrimoine bâti

Le 1^{er} mars 2023, Mme Chantale Coulombe mentionne qu'il y a eu une rencontre d'information de la Ville sur la nouvelle réglementation du Gouvernement du Québec, qui découle de la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives. La Ville s'ajustera sa réglementation par rapport à la démolition d'immeubles d'ici au 1^{er} avril 2023.

Elle mentionne que le patrimoine bâti la préoccupe beaucoup et désire vérifier la liste que M. Ernesto Salvador Cobos avait envoyée. Le patrimoine bâti ne signifie pas qu'il s'agit d'édifices centenaires ou bicentenaires. Elle cite en exemple la serre indo-australienne qui était un édifice récent, mais qui avait une très grande valeur de possibilités. Elle va surveiller la suite des choses suite à cette nouvelle réglementation. Elle mentionne également la maison Jobin-Bédard située sur la rue du Maine, qui est laissée en décrépitude. Elle tiendra le Conseil de quartier informée à ce sujet.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de lever l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville à 21 h 00.

ADOPTÉ

SIGNÉ

M^{me} Judith Gagnon, présidente

SIGNÉ

M. Emile Grégoire, secrétaire